

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil vingt-cinq,

le 26 juin à dix-neuf heures,

le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire.**

Date de la convocation : 17/06/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} adjointe, MM. PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy et Mme ADET Florence

Excusé : M. TELLIER Adrien

Absent : M. LÉVEILLÉ David

Mme FAGNOT Cendrine a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/27 :

GITE COMMUNAL : Acquisition d'un barbecue -

Monsieur Antoine JOSSET fait part aux conseillers de la nécessité de remplacer le barbecue du gîte communal.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- D'ACHETER un barbecue auprès de l'Hyper U d'Evron pour un montant de 119 € TTC ;
- D'IMPUTER la dépense à l'article 2184 en section d'investissement ;
- D'AUTORISER le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire,


